



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF
Cent quatorzième session

EB114/DIV/3
15 juin 2004

Décisions et liste des résolutions

I. DECISIONS

EB114(1) Composition du Comité permanent des Organisations non gouvernementales du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif a nommé le Dr A. A. Yoosuf (Maldives) et Mme Le Thi Thu Ha (Viet Nam) membres, pour la durée de leur mandat au Conseil exécutif, de son Comité permanent des Organisations non gouvernementales, en plus du Dr F. Huerta Montalvo (Equateur), du Dr F. Lamata Cotanda (Espagne) et du Dr A. B. Osman (Soudan) qui font déjà partie de ce Comité. Il a été entendu que, si l'un des membres du Comité n'était pas en mesure d'assister à ses réunions, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Comité.

(Première séance, 24 mai 2004)
EB114/SR/1

EB114(2) Composition du Comité de la Fondation Léon Bernard

Le Conseil exécutif, conformément aux Statuts de la Fondation Léon Bernard, a nommé le Dr Hansen-Koenig (Luxembourg) membre, pour la durée de son mandat au Conseil exécutif, du Comité de la Fondation Léon Bernard, en plus du Président et des Vice-Présidents du Conseil, membres de droit. Il a été entendu que, si le Dr Hansen-Koenig n'était pas en mesure d'assister aux réunions du Comité, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Comité.

(Sixième séance, 26 mai 2004)
EB114/SR/6

EB114(3) Composition du Groupe de sélection de la Fondation Jacques Parisot

Le Conseil exécutif, conformément au Règlement d'exécution de la Fondation Jacques Parisot, a nommé M. O. Brînzan (Roumanie) membre, pour la durée de son mandat au Conseil exécutif, du Groupe de sélection de la Fondation Jacques Parisot, en plus du Président et des Vice-Présidents du

Conseil, membres de droit. Il a été entendu que, si M. Brînzan n'était pas en mesure d'assister aux réunions du Groupe, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Groupe.

(Sixième séance, 26 mai 2004)
EB114/SR/6

EB114(4) Composition du Groupe de sélection de la Fondation de l'Etat du Koweït pour la Promotion de la Santé

Le Conseil exécutif, conformément aux Statuts de la Fondation de l'Etat du Koweït pour la Promotion de la Santé, a nommé M. M. N. Khan (Pakistan) membre, pour la durée de son mandat au Conseil exécutif, du Groupe de sélection de la Fondation de l'Etat du Koweït pour la Promotion de la Santé, en plus du Président du Conseil et d'un représentant du fondateur, membres de droit. Il a été entendu que, si M. Khan n'était pas en mesure d'assister aux réunions du Groupe, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Groupe.

(Sixième séance, 26 mai 2004)
EB114/SR/6

EB114(5) Composition du Groupe de sélection du Prix Sasakawa pour la Santé

Le Conseil exécutif, conformément aux Statuts du Prix Sasakawa pour la Santé, a nommé le Dr V. Tangi (Tonga) membre du Groupe de sélection du Prix Sasakawa pour la Santé, en plus du Président du Conseil et d'un représentant du fondateur, membres de droit. Il a été entendu que, si le Dr Tangi n'était pas en mesure d'assister aux réunions du Groupe, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Groupe.

(Sixième séance, 26 mai 2004)
EB114/SR/6

EB114(6) Composition du Groupe de sélection de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé

Le Conseil exécutif, conformément aux Statuts de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé, a nommé le Dr N. A. Haffadh (Bahreïn) membre du Groupe de sélection de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé, en plus du Président du Conseil et d'un représentant du fondateur, membres de droit. Il a été entendu que, si le Dr Haffadh n'était pas en mesure d'assister aux réunions du Groupe, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Groupe.

(Sixième séance, 26 mai 2004)
EB114/SR/6

EB114(7) Composition du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif

Conformément à l'annexe de la résolution EB114.R4, le nouveau Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif comprend 14 membres, 2 pour chacune des six Régions de l'OMS, plus le Président et un des Vice-Présidents du Conseil, membres de droit. Le Conseil, tenant compte du fait que des membres du Comité de Développement du Programme, du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances et de la Commission de Vérification des Comptes n'avaient pas encore achevé leur mandat de deux ans, a décidé de nommer au Comité du Programme, du Budget et de l'Administration : M. D. Á. Gunnarsson (Islande), Président du Conseil, membre de droit ; le Dr A. A. Yoosuf (Maldives), Vice-Président du Conseil, membre de droit ; M. I. Shugart (Canada), le Dr Yin Li (Chine), le Dr M. Camara (Guinée), le Dr H. N. Acharya (Népal), M. M. N. Khan (Pakistan) et le Professeur B. Fišer (République tchèque), pour une période d'un an ; Mme J. Halton (Australie), le Dr N. A. Haffadh (Bahreïn), le Dr W. R. Steiger (Etats-Unis d'Amérique), le Professeur W. Dab (France), M. T. Ramotsoari (Lesotho) (suppléant du Dr M. Phooko) et Mme Sudarat Keyuraphan (Thaïlande), pour une période de deux ans ou jusqu'à l'expiration de leur mandat au Conseil, si celle-ci intervient plus tôt. Les nominations ultérieures, dans la mesure du possible, devront assurer chaque année le renouvellement de la moitié des membres élus, soit un membre par Région de l'OMS.

Il a été entendu que, si l'un des membres du Comité n'était pas en mesure d'assister à ses réunions, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Comité.

(Sixième séance, 26 mai 2004)
EB114/SR/6

EB114(8) Nomination des représentants du Conseil exécutif à la Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé

Conformément au paragraphe 1 de la résolution EB59.R7, le Conseil exécutif a nommé son Président, M. D. Á. Gunnarsson (Islande), membre de droit, et ses trois premiers Vice-Présidents, le Dr A. B. Osman (Soudan), le Dr Yin Li (Chine) et le Dr A. A. Yoosuf (Maldives) pour représenter le Conseil à la Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé.

(Sixième séance, 26 mai 2004)
EB114/SR/6

EB114(9) Date, lieu et durée de la cent quinzième session du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif a décidé que sa cent quinzième session s'ouvrirait le lundi 17 janvier 2005 au Siège de l'OMS à Genève et prendrait fin au plus tard le mardi 25 janvier 2005.

(Sixième séance, 26 mai 2004)
EB114/SR/6

EB114(10) Date, lieu et durée de la Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé

Le Conseil exécutif a décidé que la Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé s'ouvrirait le lundi 16 mai 2005 au Palais des Nations à Genève et prendrait fin au plus tard le mercredi 25 mai 2005.

(Sixième séance, 26 mai 2004)
EB114/SR/6

II. LISTE DES RESOLUTIONS

EB114.R1 Financement durable de la lutte antituberculeuse

EB114.R2 Cancer : prévention et lutte

EB114.R3 Incapacité, prévention, traitement et réadaptation compris

EB114.R4 Fusion des Comités et de la Commission du Conseil exécutif : mandat et options concernant la composition

= = =